



MAIRIE DE MONDEVILLE

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Département de l'Essonne - Arrondissement d'Étampes -

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 AVRIL 2013

Président : M. J.P Delhotal

Présents : Mme Rolande Bruère, Martine Delhotal, Catherine Goyard, Lucile Grondard.

M. Vincent Herry, Daniel Pescheux, Jean-François Prioux, Martial Vié

Absentes excusées : Mmes Pascale Peterlongo (pouvoir à Martial Vié), Nadine Dos Santos.

Secrétaire : Mme Rolande Bruère.

Invitée : Mme Sylvie Grange (Trésorière).

Ouverture de la séance à 19 h 00

Monsieur le Maire présente l'ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 28 mars 2013,
- Approbation du Compte de Gestion 2012,
- Approbation du Compte Administratif 2012,
- Affectation des résultats,
- Budget Primitif 2013.

1. Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 28 mars 2013 :

Monsieur le Maire demande s'il y a des remarques particulières sur le Procès-Verbal du Conseil Municipal du 28 mars 2013. N'ayant aucune remarque du Conseil Municipal, Monsieur le Maire soumet au vote l'approbation du Procès-Verbal.

VOTE : ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

2. *Approbation du Compte de Gestion 2012 :*

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Grange pour commenter le Compte de Gestion 2012. Madame Grange n'a aucun commentaire à faire sur le compte de Gestion. Le Compte de Gestion a été vérifié identique au Compte Administratif. Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal s'il y a des remarques particulières. Sans remarque, Monsieur le Maire soumet au vote l'approbation du Compte de Gestion 2012.

VOTE : ADOPTE A L'UNANIMITE

3. *Approbation du Compte Administratif 2012 :*

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de désigner, comme Présidente, Madame Martine Delhotal, pour présenter le Compte Administratif 2012, pour les sections de Fonctionnement et d'investissement. Le Conseil Municipal désigne comme Présidente Martine Delhotal pour présenter le Compte Administratif 2012 pour les sections de Fonctionnement et d'investissement.

	Dépenses	Recettes
<u>FONCTIONNEMENT</u>		
Dépenses constatées au 31/12/2012	416.860,92 €	
Recettes constatées au 31/12/2012		440.238,58 €
Excédent reporté 2011(R.002)		24.204,22 €
<u>Total :</u>	<u>416.860,92 €</u>	<u>464.442,80 €</u>
Résultat cumulé :	47.581,88 €	
 <u>INVESTISSEMENT</u>		
Dépenses constatées au 31/12/2012	141.577,40 €	
Recettes constatées au 31/12/2012		178.370,24 €
Excédent reporté (D.001)		10.944,58 €
<u>Résultat cumulé :</u>	<u>141.577,40 €</u>	<u>189.314,82 €</u>
Solde d'exécution :	47.737,42 €	
Résultat cumulé total :	558.438,32 €	653.757,62 €
Résultat de l'exercice 2012	+ 95.319,30 €	

Monsieur le Maire demande s'il y a des remarques particulières sur les résultats puis quitte la salle pendant le vote.

Le Conseil Municipal déclare toutes les opérations de l'exercice 2012 définitivement closes.

Madame la Présidente propose au Conseil Municipal de voter le Compte Administratif 2012.

VOTE : ADOPTE A L'UNANIMITE

4. Affectation des résultats :

Le résultat cumulé étant excédentaire, toutes sections confondues (+95.319,30 €), il n'y a donc pas d'affectation de résultat.

5. Budget Primitif 2013 :

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de voter le Budget Primitif 2013, chapitre par chapitre. N'ayant aucune objection du Conseil Municipal, Monsieur le Maire donne la parole à Madame Martine Delhotal pour commenter ce budget. Il est équilibré tant en recettes qu'en dépenses. Il a été arrêté comme suit :

Section fonctionnement :

- Recettes : 479.092,29 €
- Dépenses : 479.092,29 €

Section investissement :

- Recettes : 267.327,39 €
- Dépenses : 267.327,39 €

Soit un budget total de : 746.419,68 €

Monsieur le Maire demande s'il y a des commentaires particuliers concernant le Budget Primitif 2013.

N'ayant aucune remarque de la part du Conseil Municipal, Monsieur le Maire soumet au vote le Budget Primitif 2013.

VOTE : ADOPTE A L'UNANIMITE

La séance est levée à 19 h 15

Le Maire,
J.P DELHOTAL